



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44602</b>	De <b>Mme Michèle Victory</b> ( Socialistes et apparentés - Ardèche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Réaffirmation de la place de la France pour les droits humains	<b>Analyse</b> > Réaffirmation de la place de la France pour les droits humains.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Réponse publiée au JO le : <b>12/04/2022</b> page : <b>2420</b>		

### Texte de la question

Mme Michèle Victory appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le respect des droits humains et politiques en Algérie. En effet, selon plusieurs ONG et organisations internationales, depuis maintenant deux ans, plus de 300 prisonniers politiques sont détenus dans les prisons algériennes pour avoir participé au mouvement du Hirak et subiraient des traitements inhumains et des violences répétées. Des témoignages rapportent qu'une quarantaine d'entre eux ont démarré une grève de la faim afin de dénoncer ces incarcérations systématiques. Dans le respect des institutions et de la souveraineté des États, Mme la députée s'inquiète que la liberté d'expression soit bafouée et demande quelles actions concrètes la France pourrait entreprendre au sein des organisations internationales et de l'Union européenne afin que la lumière soit faite et que cesse toute éventuelle violation des droits humains. Elle exhorte ainsi le ministre de l'Europe et des affaires étrangères à réaffirmer le son soutien indéfectible de la France à la liberté d'expression et à la pluralité politique et lui demande ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

La France est attentive au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales partout dans le monde, notamment au respect de la liberté d'opinion et d'expression, telle qu'énoncée à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La France entretient un dialogue régulier et étroit avec les autorités algériennes à tous les niveaux, à Paris comme à Alger. Dans le plein respect de la souveraineté de l'Algérie, elle y aborde, notamment, le respect des libertés fondamentales. La France continuera de suivre l'évolution de la situation avec la plus grande attention et poursuivra son dialogue de franchise avec les autorités algériennes.